

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45060 Orléans Cédex - Tél.: (38) 63.80.01

DOCUMENT



n° 8475

S. A. BALLASTIERES CANTRELLE

Exploitation de graves dans la Vallée de la Meurthe
à SAULCY-SUR-MEURTHE (88)

Renouvellement d'autorisation et
projet d'aménagement final de la gravière

ETUDE d'IMPACT

Cl. MAIAUX



Service géologique régional LORRAINE

Rue du Parc de Brabois - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Tél. : (83) 51.43.51

P R E A M B U L E

La S. A. BALLASTIERES CANTRELLE dont le siège est à SAULCY-sur-MEURTHE (Vosges) se propose d'exploiter les sables et graviers de la plaine alluviale de la Meurthe, sur le territoire de la commune de SAULCY.

La demande d'autorisation d'exploiter les terrains situés sur le territoire de SAULCY a été présentée en Préfecture d'Epinal le 22.09.1972 avec un complément de dossier transmis le 21.12.1972. Cette demande a fait l'objet d'un rejet en l'état en ce qui concerne un grand nombre de parcelles aux lieux-dits "la Prairie de Bozey", "Calapré", "les Graviers", "les Laites", "Beudinpré", "la Feigne", "les Prés Bastien" et "le Pré Béa" incluses dans le présent projet (cf. arrêté préfectoral du 20.04.1973). Le rejet en l'état ne concernait pas les parcelles légalement déclarées en 1958 ni les parcelles contigües exploitées avant le 1.10.1971 (cf. lettre JF/MR/1/4 du 12.06.1973 du Préfet des Vosges). L'exploitation des graves a donc été poursuivie sur les parcelles autorisées jusqu'à la parution des arrêtés préfectoraux déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des puits d'alimentation en eau potable de la Ville de Saint-Dié.

Le renouvellement de la demande d'autorisation a été transmis en Préfecture d'Epinal le 22.07.1980, la superficie totale des terrains susceptible d'être affectée à l'exploitation étant de 67 hectares (672.071 m²). L'autorisation a été accordée pour une durée de 2 ans à compter du 20.11.1980 (cf. arrêté préfectoral d'autorisation n° 3.205/80) ; en outre, le requérant devait présenter une étude hydraulique dans un délai de 6 mois, à savoir avant le 20.04.1981. Cette étude a été confiée et réalisée conjointement par le B. r. g. m. (Département Eau d'Orléans et Service Géologique Régional Lorraine à Vandoeuvre) et le Conseil Supérieur de la Pêche (Délégation Régionale n° 3 à Montigny-les-Metz) puis présentée à la Préfecture le 22.06.1981.

Ces documents ont été examinés par les représentants de la Cellule départementale de l'Eau, le 11.02.1982 ; après une large discussion, il a été décidé de demander au pétitionnaire une étude d'impact portant notamment sur l'aspect hydraulique et piscicole du projet et sur le réaménagement du site étant entendu que la solution retenue est celle de la dérivation partielle de la Meurthe avec un débit réservé compris entre 0,6 et 1 m³/s en aval de l'exploitation.

La présente étude d'impact a été effectuée conjointement par le B. r. g. m. (Service Géologique Régional Lorraine) et la Société Française INGEROUTE (groupe du BCEOM) sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Equipement - Arrondissement de Saint-Dié.

SOMMAIRE

PAGES

1 - <u>ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT</u>	1
1.1. Localisation géographique.....	2
1.2. Cadre naturel :	
1.2.1. Morphologie du site.....	2
1.2.2. Cadre géologique et structural.....	3
1.2.3. Conditions hydrogéologiques - A.E.P. des col- lectivités et des industriels riverains - Qualité des eaux souterraines.....	4
1.2.4. Hydrologie et hydraulique - Qualité des eaux superficielles.....	9
1.2.5. Climatologie.....	15
1.2.6. Nuisances : bruits, poussières.....	16
1.2.7. Paysage, occupation des sols.....	16
1.2.8. Flore et faune.....	21
1.3. Eléments liés à l'activité humaine :	
1.3.1. P.O.S.....	27
1.3.2. Périmètres de protection des captages d'eau potable	27
1.3.3. Utilisation des sols.....	28
1.3.4. Voies de communication.....	28
1.3.5. Les réseaux.....	29
1.3.6. Patrimoine.....	31
1.3.7. Tourisme et loisirs.....	31
2 - <u>PRESENTATION DU PROJET ET ANALYSE DES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT</u>	32
2.1. Caractéristiques du gisement et principe général de l'exploitation :	
2.1.1. Caractéristiques du gisement.....	33
2.1.2. Principe général de l'exploitation.....	34
2.2. Les effets sur le milieu naturel :	
2.2.1. Morphologie du site.....	40
2.2.2. Eaux souterraines.....	40
2.2.3. Eaux superficielles.....	42
2.2.4. Climatologie.....	43
2.2.5. Air.....	43
2.2.6. Bruit.....	43
2.2.7. Paysage.....	44
2.2.8. Flore et faune.....	44
2.3. Les effets sur l'activité humaine :	
2.3.1. Utilisation des sols.....	45
2.3.2. Voies de communication.....	45
2.3.3. Réseaux.....	46
2.3.4. Tourisme et loisirs.....	48

3 - <u>MOTIVATIONS DU CHOIX DU SITE</u>	49
3.1. Motivations techniques.....	49
3.2. Motivations économiques.....	51
3.3. Motivations d'environnement.....	51
4 - <u>DISPOSITIONS PREVUES POUR PREVENIR, SUPPRIMER, REDUIRE ET, SI POSSIBLE, COMPENSER LES CONSEQUENCES DOMMAGEABLES</u>	52
4.1. Dispositions pour atténuer l'impact sur le milieu naturel :	
4.1.1. Protection des eaux de surface.....	54
4.1.2. Protection des eaux souterraines.....	57
4.1.3. Atténuation des nuisances sur l'air et le niveau sonore.....	58
4.1.4. Atténuation des effets sur le paysage.....	58
4.1.5. Protection de la flore et de la faune.....	58
4.2. Dispositions pour atténuer l'impact sur les activités humaines :	
4.2.1. Mesures de sécurité.....	60
4.2.2. Mise en place de nouvelles structures routières	60
4.2.3. Développement des loisirs.....	60
5 - <u>MESURES PREVUES POUR LA REMISE EN ETAT DES LIEUX</u>	61
5.1. Aménagements en cours d'exploitation.....	62
5.2. Aménagement en fin d'exploitation.....	64
5.3. Estimation du coût du réaménagement.....	65